

RÉSOLUTION N° 600

**RAPPORT DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT (CATIE) POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2013-2014**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-cinquième réunion ordinaire,

VU :

La présentation du “Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE) pour la période biennale 2013-2014”,

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) a chargé le Comité exécutif de recevoir et d’analyser les rapports et les plans du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE) et prié le Directeur général de ce centre d’envoyer directement, à l’avenir, la version du rapport biennal et les plans du CATIE à la direction générale de l’IICA afin qu’ils soient reçus par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le rapport du CATIE pour la période biennale 2013-2014 et de remercier son Directeur général pour sa présentation.
2. De prier l’IICA et le CATIE de continuer à renforcer leurs liens et mécanismes en vue de mener à bien les activités du Programme d’action conjointe, afin de maximiser la participation des deux institutions au soutien des efforts des États membres et de parvenir ainsi à un développement agricole compétitif, durable et inclusif.